

**Déclaration par
Didier Burkhalter**

**Conseiller Fédéral et
Chef du Département fédéral des affaires
étrangères de la Confédération Suisse**

**lors du
*Member States & Stakeholders
Announcements Plenary***

**« *La contribution de la Suisse :
cinq priorités concrètes pour réduire les
souffrances de notre monde* »**

**Sommet Humanitaire Mondial
Istanbul, 23 mai 2016**

Seul le discours prononcé fait foi

La Suisse remercie les Nations Unies et la Turquie pour l'organisation de ce sommet. Alors que notre monde fait face à des crises gigantesques, une telle réunion visant à mobiliser les forces humanitaires est indispensable. Mais, en même temps, elle n'a réellement de sens que si elle permet d'orienter la communauté internationale vers de vraies solutions aux problèmes du terrain, vers de vraies réponses aux cris de ceux qui souffrent.

Mon pays, la Suisse, salue le rapport du Secrétaire général. Il le voit comme une confirmation forte du principe central d'humanité dans la réponse aux crises. Nous sommes déterminés à apporter une contribution concrète qu'on peut résumer en cinq priorités :

D'abord, il faut viser constamment la paix, tout simplement. La meilleure manière de mettre fin aux souffrances, c'est de mettre fin à la guerre. La Suisse est un pays de bons offices et de médiation. Nous sommes constamment à disposition pour ces bons offices sous toutes leurs formes et nous sommes déterminés à renforcer encore nos capacités de médiation durant les prochaines années. De plus, nous sommes prêts à intensifier notre soutien aux efforts de paix de l'ONU et d'autres organisations, à Genève (berceau de l'humanitaire) et ailleurs.

En même temps, il faut maintenir la paix : investir davantage dans la prévention des conflits. Pour cela, il faut que la communauté internationale soit enfin capable d'ouvrir les yeux sur les signes avant-coureurs de l'instabilité. L'un de ces indicateurs n'est autre que l'évolution des droits de l'homme. C'est pourquoi nous allons lancer un appel – en juin prochain et avec d'autres pays - pour renforcer le lien entre le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité.

Deuxième priorité : le respect du droit international humanitaire. Même dans la guerre, il faut viser au respect de l'humanité, de sa dignité. La violation des normes humanitaires doit être fermement et largement condamnée. Il faut réaffirmer l'universalité et la pertinence du droit international humanitaire. Mais il manque un espace international pour cela : c'est pourquoi la Suisse s'engage concrètement pour définir les modalités d'un forum intergouvernemental en la matière.

Troisième priorité : l'action humanitaire doit être impartiale pour pouvoir atteindre toutes les personnes en besoin d'assistance. Ainsi, alors même que nous parlons ici, mon pays vient-il de lancer un nouveau convoi humanitaire dans l'est de l'Ukraine, pour aider de la même manière des deux côtés de la ligne de contact.

Quatrième priorité : la migration ne doit pas être forcée par la détresse. Pour réduire les déplacements forcés, il faut lancer une offensive de développement des perspectives pour la population et singulièrement pour les jeunes. Par nos projets au Proche et Moyen-Orient ainsi que dans la Corne de l’Afrique, nous voulons contribuer à ce que les hommes, les femmes et les enfants déplacés vivent à l’abri de la violence et puissent trouver dans leur région de l’espoir en l’avenir. De plus, la Suisse s’engage à contribuer à l’élaboration d’un pacte mondial sur le partage des responsabilités lors du prochain sommet de l’ONU et à veiller au respect du droit international lié à la migration.

Enfin, cinquième priorité: nous devons mobiliser toutes les forces pour contrer les causes profondes de la fragilité, de la violence, de l’extrémisme et des déplacements forcés. C’est pourquoi nous nous engageons avec conviction dans le New Deal et dans la mise en œuvre de l’agenda 2030, tout spécialement l’objectif 16. Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes est un devoir central pour chacun de nos Etats, pour chacun de nous.

Afin de combattre ces maux à la racine, une orientation commune de tous les instruments de la coopération internationale est nécessaire : l'humanitaires, le développement, les droits de l'homme et la promotion de la paix et de la sécurité. C'est ce que nous avons décidé de faire dans le nouveau cadre stratégique de l'aide internationale de la Suisse jusqu'en 2020. C'est cela, la mobilisation de toutes les forces ; et c'est cela qui permet, avec des moyens limités, de contribuer au mieux à réduire les souffrances de notre monde.